MARNE - ARDENNES

JANVIER - MARS 2017

APF Association des Paralysés de France
Bouge les Lignes !

SOMMAIRE

Edito	P.1
Parole d'Elu	P.2
Handidon 2016 Marne	P.3
Handidon 2016 Ardennes	P.4
Sensibilisation 08-51	P.5
Texte Fondamentaux	P.6
Agir ensemble 2017	P.7
Groupe des aidants 08-51	P.8
Accès aux droits	P.9
Atelier créatif 08-51	P.10
Groupe Jeunes 51	P.11
Galettes des rois	P.12

+ Inscription séjour vacances 2017

+ Programme des sorties

+ Invitation Galette des rois pour la Délégation APF Marne

facebook **Apf Marne Délégation Départementale**

facebook **Apf Délégation des Ardennes**

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Les Délégations APF de la Marne et des Ardennes vous souhaitent une belle année 2017 et surtout la santé…

Ce nouveau numéro du magazine territorial de l'APF revient évidemment à Anne Marie BOUTE, décédée il y a quelques jours. Elle était une militante de l'association depuis 1972 et une élue du Conseil APF du département des Ardennes depuis 2009. Je sais que vous êtes nombreux à avoir une pensée pour elle…

Vous retrouverez dans ce numéro toute l'actualité nationale et locale de l'APF et notamment les évènements importants dans les prochaines semaines qui peuvent révolutionner l'APF dans son ensemble avec la révisions des textes fondamentaux par l'ensemble des adhérents en 2017.

Nous vous adressons également un mot de remerciement appuyé et chaleureux pour votre implication dans l'opération Handidon qui a été une très grande réussite à la fois dans la Marne et les Ardennes!

La nouvelle équipe territoriale !

CONSEIL APF DE DÉPARTEMENT 51

PAROLE D'ÉLUE

Bonjour à tous,

2016 ce termine une nouvelle année pointe le bout de son nez ...
En 2017 deux grand événements pour nous tous Adhérents APF .
1. Révision des Status
Une "Consultation des Adhérents " aura lieu en février, vous serez tous conviés a y participer pour donner votre avis, vos idées, votre position. Vous recevrez un courrier courant janvier vous expliquant l'objectif et la démarche.
2. Agir Ensemble " lien plate forme" : 2017agirensemble.fr
Nous serons appelés a élire nos représentants politiques pour 5 ans en mai et juin 2017
"Faites Campagnes pour vos idées " à travers le site mis en place par l'APF pour une France Solidaire et une Société Inclusive .
2017 Promet d être riche en Événements et vous en serez les vecteurs et les Acteurs.
Bernadette MARCHAND
Représentante APF de la Marne

ANNE MARIE NOUS A QUITTÉ...

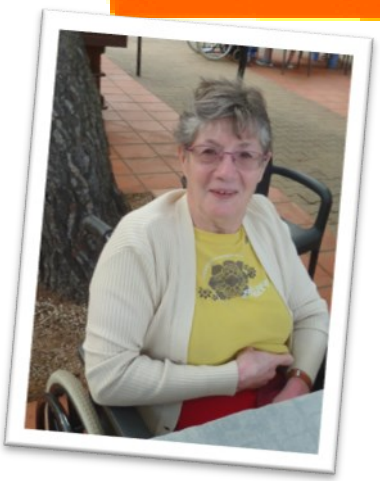

Nous avons l'immense regret de vous annoncer le décès d'Anne Marie BOUTE, adhérente et représentante départementale de l'Association des Paralysés de France des Ardennes. Elle s'est éteinte le 14 décembre 2016 à la suite de problèmes de santé. Militante de l'association depuis 1972, Anne Marie en était la représentante départementale depuis 2009 et s'engageait fortement dans sa mission, menant des combats pour l'accessibilité, le droit à la compensation pour les personnes en situation de handicap, l'inclusion de tous dans la société, l'échange et la collaboration entre les personnes…

Anne Marie était appréciée de tous pour sa gentillesse, sa personnalité attachante et pour sa clairvoyance. Elle savait avoir le ton juste et se faire entendre lors des moments importants.

Durant ces 7 années d'élues à la Délégation APF des Ardennes, Anne Marie a soutenu les acteurs de l'association dans les moments difficiles comme dans les bons. Elle s'est investie pour donner une identité propre à cette délégation favorisant les rencontres afin de développer du lien entre les personnes quelle que soit leur situation. Elle donnait du temps pour représenter les personnes en situation de handicap dans les institutions départementales (MDPH, Préfecture…) mais aussi au sein de l'APF auprès de l'ex Région Lorraine Champagne Ardenne.

Bienveillante, militante et souriante, nous garderons d'Anne Marie l'image d'une femme qui ne doit rien à personne, qui a forgé son histoire à travers les épreuves de sa vie, une combattante au grand cœur… Anne Marie, tu nous a tous beaucoup apporté, nous t'embrassons tendrement…

OPÉRATION « HANDIDON »

UN GRAND SUCCÈS AU SEIN DE LA DÉLÉGATION DE LA MARNE

Voici terminée la 3ème édition de l'opération HANDIDON.

Depuis 3 mois, Adhérents, Bénévoles, Salariés, Commerçants, Salariés de l'E.A APF, le SAVS APF, le Rectorat de Reims, les élèves du Collège Notre-Dame, Présence Verte, les Maisons de quartier, le Centre LECLERC à St Brice, Carrefour Croix Dampierre à Châlons sans oublier notre partenaire Conforama, ont tout mis en œuvre pour que cette opération soit un succès.

Nous les remercions vivement de leur persévérance et d'avoir consacré de leur temps et de leur énergie. En participant chacun à sa manière, cela porte ses fruits !!

En effet l'opération annonce un résultat de 11 703,71€ pour la délégation de la Marne. Nous avons largement dépassé notre objectif cette année encore et les fonds collectés durant cette opération nous permettrons ainsi de développer et mener à bien les nombreux projets que nous avons avec nos adhérents et bénévoles.

A l'heure de cette édition, seul le résultat du tirage régional est connu. Il a eu lieu le jeudi 8 décembre et le lot Smartbox a été attribué à Mme Marie-Odile LEFORT (chambres d'hôtes « Aux Portes de Reynel ») à REYNEL, département de la Haute-Marne. Le lot Disneyland Paris a été attribué à Mr BUTRYN Marius de Charleville Mézières, département des Ardennes.

Les résultats du tirage national sont publiés sur le site www.handidon.fr

Une grande dame disait : « C'est vrai que ce que nous réalisons n'est qu'une goutte d'eau par rapport à l'océan, mais sans cette petite goutte il manquerait quelque chose à l'océan »

OPÉRATION « HANDIDON »

UNE BELLE MOBILISATION DES BÉNÉVOLES DES ARDENNES

Handidon 2016 c'est terminé !!

Le grand jeu national de l'APF s'est achevé le 01 décembre dernier, après 3 mois de travail pour chacun d'entre nous. Cette opération a pour objectif de récolter des fonds pour la bonne marche des délégations de l'APF. Autrement dit la somme récoltée est directement reportée sur le fonctionnement des délégations, pour la mise en place d'ateliers par exemple.

La délégation des Ardennes a encore une fois tiré son épingle du jeu en récoltant la somme de 6148 euros. Il aura fallu pour atteindre ce chiffre le courage et l'abnégation de nombreux adhérents et bénévoles de l'association. Parmi vous certains sont venus nous prêter main forte lors de nos ventes dans les différents supermarchés Cora et Carrefour, que nous remercions au passage. D'autres encore ont apporté leur contribution lors d'une journée dans les locaux de la MSA en compagnie de l'un de nos partenaires Présence Verte. Notons aussi le soutien amené par le BTS SP3S du lycée Sévigné de Charleville-Mézières.

Cette année nous tenons à remercier chaleureusement nos meilleurs vendeurs, avec de très jolis lots : Smartphone, Tablette ou encore téléviseurs. Les lots seront remis lors de notre galette des rois en délégation le vendredi 6 janvier à 15 heures.

Voici la liste des lauréats et leur résultat.

Sylvie Hiver : 1040 tickets soit 2080 €

Laurence Robert : 780 tickets soit 1560 €

Jordan Goffaux : 235 tickets soit 470 €

Myriam Bernard : 180 tickets soit 360 €

Merci à tous pour votre engagement et votre énergie au service de l'association et à l'année prochaine

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS
A LA RENCONTRE DES JEUNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nos deux volontaires en service civique Hasna et Mélanie, qui sont respectivement au sein des délégations des Ardennes et de la Marne ont pour mission le développement des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires de chaque département (Marne, Ardennes).

L'objectif de ces sensibilisations est de mettre l'accent sur la définition du handicap, sur l'accessibilité et sur le quotidien des personnes en situation de handicap. Nous abordons également les préjugés et la discrimination dont sont parfois victimes les personnes atteintes d'un handicap.

Le déroulement de ces interventions est organisé avec l'autorisation de l'inspection académique, (autorisation obtenu dans les Ardennes), et d'un accord commun entre les professeurs désirant sensibiliser leurs élevés et le référent de l'APF.

Dans le cadre de ses sensibilisations la délégation des Ardennes intervient en compagnie d'autres associations partenaires tels que l'association :

- « Handichien » Cette association met en avant l'éducation des chiens d'assistance et l'aide précieuse qu'ils peuvent apporter dans le quotient d'une personne en situation de handicap ;

- « Ensemble pour Aurélien et Jason » association d'autisme ;

- « Trisomie21 »

De plus, au cours de ces interventions différentes activités sont proposées aux élèves afin de leur permettre de découvrir et comprendre le quotidien des personnes en situation de handicap:

Intervention « parcours de sensibilisation » permet de sensibiliser les jeunes en mettant à leur disposition des fauteuils avec lesquels ils doivent réaliser un parcours. Ils sont alors confrontés aux obstacles que rencontrent les personnes en situation de handicap au quotidien, grâce au parcours fait de modules représentatifs des difficultés rencontrés (rampes, trottoirs, dévers…), mis à la disposition par nos soins.

L'intervention « Dialogue » permet de sensibiliser les jeunes au « vivre ensemble » et à l'inclusion de la personne en situation de handicap dans la société. Nous disposons d'outils, comme une bande dessinée, une boîte à idées…créés par l'APF en collaboration avec des partenaires.

Le « repas sensitif », mené par les adhérents non-voyant ou malvoyant de l'APF, consiste à se mettre à table, les yeux bandés, pour tenter d'expérimenter ce que vit une personne non-voyant ou malvoyante lors d'un repas. Qu'est ce que cela implique de manger sans voir les aliments ? (Atelier proposé dans la délégation des Ardennes).

RÉVISION DES TEXTES FONDAMENTAUX DE L'APF : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

POURQUOI RÉVISER LES TEXTES FONDAMENTAUX DE L'APF ?

La dernière révision statutaire de l'APF date de 2007. Depuis, dans un environnement en profonde mutation, l'association a conduit deux projets associatifs : « Acteurs & Citoyens ! » (de 2006 à 2011) puis « Bouger les lignes, pour une société ouverte à tous ! » (à partir de 2011).

Dans ce contexte de fortes évolutions, le conseil d'administration a décidé d'engager une révision statutaire qui vise 4 objectifs généraux :
- prendre en compte les évolutions de l'association pour être en phase avec son temps… politiques, médiatiques, technologiques, juridiques, pour une stabilité juridique accrue et une plus grande fluidité de fonctionnement
- consolider la démocratie associative pour une meilleure prise en compte de la parole militante
- améliorer la transparence du fonctionnement interne au service d'une meilleure gouvernance
- préciser les voies de recours pour une démocratie responsable

Vers une nouvelle gouvernance associative

Cette démarche concerne les textes fondamentaux de l'APF qui définissent ce que la loi 1901 appelle « le contrat d'association » et qui garantissent sa reconnaissance par les acteurs publics et privés. Trois textes fondamentaux sont principalement concernés :
la Charte APF
les statuts de l'APF
le règlement intérieur

HTTP://NOUVELLEGOUVERNANCE.APF.ASSO.FR

A travers cette démarche, l'association doit également s'assurer que la hiérarchie des normes est bien respectée entre tous les textes de l'APF. Dans cette hiérarchie, la Charte APF est supérieure à tous les autres textes. Viennent ensuite et dans l'ordre suivant : les statuts de l'APF, le règlement intérieur de l'APF, le projet associatif de l'APF, les décisions de l'assemblée générale, les règlements de fonctionnement de l'APF et les décisions du conseil d'administration. Un des enjeux est d'assurer la meilleure cohérence possible entre tous ces textes et une plus grande cohésion des acteurs et actions. Par ailleurs, cette révision statutaire doit permettre de prendre en compte les dernières évolutions relatives à la reconnaissance d'utilité publique et à l'agrément de l'organisme de contrôle auquel l'APF adhère.
Le chantier est donc ouvert !

Deux réunions publics sont prévues en Délégation *(vous recevrez prochainement un courrier à ce sujet)*

Lundi 6 février 2017 à la Délégation APF des Ardennes de 14h à 16h30

Mardi 7 février 2017 à la Délégation APF de la Marne de 14h à 16h30

Venez nombreux échanger sur l'avenir de l'association, cela nous concerne tous

Inscription obligatoire auprès de votre délégation départementale

Pour la Marne au 03.26.09.07.11 - Pour les Ardennes au 03.24.33.00.41

VOUS AUSSI VOUS POUVEZ FAIRE CHANGER LES CHOSES EN QUELQUES CLICS…

A quelques mois des élections de 2017, l'Association des paralysés de France (APF) lance sa plateforme collaborative #2017Agirensemble : 2017agirensemble.fr, ouverte à toutes et tous, pour co-construire les propositions que l'association portera auprès des candidats à l'élection présidentielle et aux législatives de 2017.

En effet, aujourd'hui, pour un nombre croissant de personnes les besoins essentiels ne sont plus assurés. Face à cette urgence sociale, les pouvoirs publics n'apportent aucune réponse satisfaisante ; pire, ils « jouent » les populations les unes contre les autres. Cette opposition doit cesser.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE & LÉGISLATIVES 2017

L'APF lance sa plateforme collaborative #2017Agirensemble : **2017agirensemble.fr**

C'est pourquoi, l'APF lance cette démarche participative, dans une approche ouverte. Toutes les citoyennes et citoyens, toutes les associations et organisations sont appelés à contribuer à cette plateforme en proposant des solutions et réflexions pour construire une société solidaire, ouverte à toutes et à tous.

Concrètement, la plateforme 2017agirensemble.fr propose, à partir de problèmes partagés par tous, des causes et des solutions sur une dizaine de thématiques : droits, logement, mobilité, santé, loisirs, éducation, vie familiale, vie affective et sexuelle, emploi et ressources.

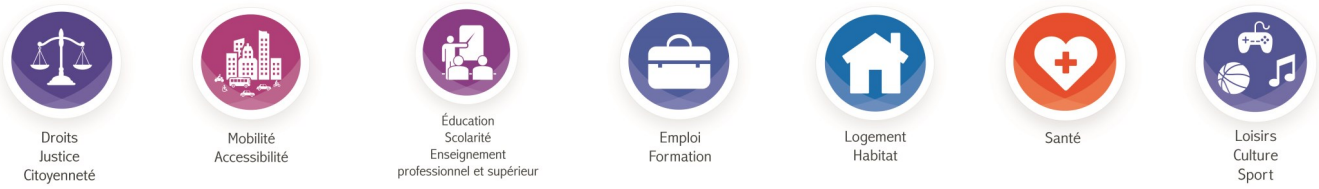

Chacune et chacun, après s'être inscrits sur la plateforme, pourra voter sur les propositions, les compléter ou en faire de nouvelles. Des contributions qui peuvent également être collectives.

Cette mobilisation, d'une ampleur sans précédent s'étendra jusqu'aux élections législatives. Toutefois, une synthèse des contributions sera réalisée au premier trimestre 2017 et soumise aux candidats à l'élection présidentielle.
L'APF invite donc toutes les citoyennes et tous les citoyens, mais aussi toutes les associations et organisations à proposer leurs solutions en faveur d'une société inclusive et solidaire en se rapprochant de leur Délégation APF.

#2017Agirensemble : Agir afin de porter, ensemble, un projet de société dans laquelle chaque personne quels que soient ses capacités, ses déficiences, son origine, son genre, son âge… a réellement une place et un avenir !

GROUPE DES AIDANTS FAMILIAUX

ACCOMPAGNER, ÉCHANGER, INFORMER...

Les 4 Délégations Départementales de la Région Champagne Ardenne se sont lancés dans le projet d'apporter des réponses aux besoins et attentes formulés par les aidants familiaux de personne en situation de handicap depuis plusieurs mois maintenant.

Les parents, les amis, le mari, la femme d'une personne en situation de handicap traversent aussi les épreuves en étant proche de la personne accompagnée. Il est aussi nécessaire qu'elle puisse avoir un temps de répit et échanger avec des personnes qui vivent la même situation.

Nous proposons à travers ce groupe de vous faire rencontrer des professionnels œuvrant dans le handicap et qui sont confrontés à des situations diverses que vous avez pu vivre ou pour lesquelles vous avez des questions précises mais vous ne savez pas à qui les poser. Vous pourrez rencontrer une juriste, un directeur de SAVS, tout savoir sur les services et établissements existants, des professionnels des MDPH... Les réunions ont lieu une fois toutes les 6 semaines environ.

Pour la Délégation APF des Ardennes, la prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 janvier 2017 de 14h à 16h30 au 55 avenue Léon Bourgeois à Charleville Mézières, dans les locaux de la Délégation. Nous reviendrons ensemble sur les besoins des aidants familiaux avec la participation à la plateforme agir ensemble mais aussi sur le choix des intervenants durant cette nouvelle année…

Pour la Délégation APF de la Marne, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 janvier 2017, de 14h à 16h30 au 8 rue du 106è Régiment d'infanterie à Reims, dans les locaux de la Délégation. Nous reviendrons ensemble sur les besoins des aidants familiaux avec la participation à la plateforme agir ensemble mais aussi sur le choix des intervenants durant cette nouvelle année…

Pour toutes demandes d'informations, merci de contacter Gaël HOUEE au 06.76.53.44.86

CHOCOLATS LEONIDAS

Cette année encore, les chocolats Léonidas ont fait fondre bon nombre d'adhérents.

Ce ne sont pas moins de 68,5 kg de chocolats qui ont trouvé acquéreur auprès des Délégations de la Marne et des Ardennes. Leonidas est une marque de pralines belges créée en 1913 par Léonidas Kestekides. Un million de pralines sont confectionnées quotidiennement à Bruxelles. La recette du succès de Leonidas est basée sur une éthique de fraicheur irréprochable.

Pour célébrer les fêtes de Noël, le chocolat est un invité de marque à offrir ou à déguster.

Alors faites-vous plaisir, dégustez ou offrez mais surtout sachez que « Une vie sans chocolat est une vie à laquelle manque l'essentiel ».

ACCÈS AUX DROITS
LE CONGÉ DES AIDANTS

En France, 8,3 millions de personnes accompagnent et soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie,âgé, ou en situation de handicap.

A partir du 1er janvier 2017, les salariés pourront bénéficier d'un congé sans solde afin d'aider un proche en situation de handicap sans avoir obligatoirement un lien de parenté avec lui. Ce congé "de proche aidant" remplacera le congé de soutien familial.

Aussi, il devient accessible aux aidants de personnes placées chez un tiers ou dans un établissement.

Les conditions pour en bénéficier sont:
-Justifier d'un an d'ancienneté au sein de l'entreprise.(Le congé est réservé aux salariés du secteur privé mais pas aux factionnaires, ni aux agents contractuels).
-La personne aidée doit présenter "un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité"(le décret n'a pas encore précisé les critères de cette gravité).
-La personne aidée peut être soit un conjoint, concubin ou pacsé, votre ascendant, descendant ou collatéral...jusqu'au 4éme degrés.

Quelle est la durée de ce congé?
"Sa durée maximale est de trois mois renouvelables, dans la limite d'un an pour l'ensemble de votre carrière. Si l'employeur est d'accord il peut être transformé en période d'activité à temps partiel ou être fractionné."

L'aidant peut y mettre fin dans différentes cas: recours à un service d'aide à domicile,décès de la personne aidée...
S'agissant d'un "congé sans solde" l'aidant n'est pas rémunéré durant son absence. Cependant, il peut être dédommagé par la personne aidée.

"Cette mesure vient en complément d'une autre circulaire parue le 14 novembre 2016 qui prévoit que les aidants familiaux nés à partir du 1er juillet 1951 qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée peuvent bénéficier d'une retraite à taux à 65 ans contre 67 pour les autres assurés".

Plus d'infos sur :
http://www.faire-face.fr/2016/11/22/conge-proche-aidant-souple/
http://www.ouest-france.fr/sante/perte-d-autonomie-le-conge-des-aidants-offcialise-le-1er-janvier-4627782

#2017
Agir ensemble
Pour une société solidaire, ouverte à toutes et à tous

FOCUS SUR LES ATELIERS CRÉATIF
DES DÉLÉGATIONS DE LA MARNE ET DES ARDENNES

L'ATELIER CRÉATIF DES ARDENNES:

- On compte 2 ateliers : un premier le mardi après- midi, un deuxième le jeudi après-midi
- Ils sont animés par Colette et Laurence aidées par d'autres bénévoles (Marie-Claude, Sylvie et Laurence)
- l'Ateliers accueille à chaque séance une douzaine de personnes.
- L'atelier participe à de nombreuses manifestations où l'APF est présente (fête du don du sang, journée du handicap organisée par le conseil des jeunes de Charleville-Mézières etc...)
- L'atelier vend aussi ses réalisations sur les marché de Noël (cette année, 3 marché : La Francheville, Nouvion sur Meuse et Nouzonville).

L'ATELIER CRÉATIF DE LA MARNE :

C'est le rendez-vous « Créatif » du mercredi après-midi de 14h00 à 16h30, cet atelier est animé par Bénédicte avec l'aide de 3 bénévoles (Brigitte, Michèle, Christiane).

Une moyenne de quinze personnes y participent, ce temps est rythmé par un petit temps de détente /relaxation par la respiration de façon à laisser les portes ouvertes à l'imaginaire et laisser faire les artistes.
Toutes les créations sont réalisées a partir de matériaux de récupération de façon à développer l'expression artistique des participants en stimulant auprès d'eux le plaisir de créer à partir de rien et celui de détourner l'usage d'objets du quotidien de façon originale et dans le respect de l'environnement.

Ce temps d'atelier est un vrai moment convivial et chaleureux, alors si vous vous voulez venir nous rejoindre n'hésitez pas !!

ATELIER CULTUREL :

Démarrons l'année avec le prochain rendez-vous de l'atelier culturel le mardi 10 janvier 2017 avec la présentation de la 2eme partie de Programmation du manège de Reims alors Venez découvrir ces futurs présentations de spectacles le Mardi 10 janvier 2017 de 14h 00 à 16h00 à la Délégation

GROUPE JEUNES
DÉLÉGATION APF DE LA MARNE

Le groupe jeune est un rassemblement de jeune adulte ayant entre 18 et 30 ans et qui ont la volonté de monter des projets tous ensemble.

Les rendez-vous de ce groupe ont lieu un vendredi par mois à la délégation, dans les maisons de quartiers mais aussi dans les cafés. C'est un groupe d'une dizaine de jeunes avec des idées et des projets pleins la tête. Certains ont l'envie de faire des activités sportives, d'autres font de la 3D, un adhérent apprend aux autres jeunes à faire de la 3D lors du l'atelier informatique du vendredi après-midi

Pour rappel la prochaine réunion aura lieu le :
Vendredi 13 janvier 2017 DE 14 h à 16 h 30
À la MVA (Maison de la Vie Associative)
122 Bis Rue du Barbâtre, 51 100 Reims
(rendez-vous directement sur place)

Un petit rappel de l'objectif de ce groupe Jeunes APF : face aux nouvelles attentes des jeunes entre 18 et 32 ans accueillis à la délégation de la Marne, nous souhaitons les rendre plus acteurs des activités proposées en délégation. Ainsi nous allons à travers ce groupe aider les jeunes à construire eux-mêmes le ou les projets qui leur ressemblent dans la mesure des possibilités et des envies de chacun et chacune.

Les Délégations APF de la Marne et des Ardennes se met à l'heure du numérique avec accès wifi illimités à Internet dans l'ensemble des locaux…

Alors venez vous connecté…

GALETTES DES ROIS
DANS LES ARDENNES ET LA MARNE

Cette année, ce sont trois rendez vous qui auront lieu sur le territoire Champagne Nord pour les vœux de l'APF de 2017

LE VENDREDI 6 JANVIER 2017 À 15H

à la Délégation APF des Ardennes au 55 avenue Léon Bourgeois à Charleville Mézières
(Pour vous inscrire, merci de contacter Frédéric au 03.24.33.00.41 ou par mail à frederic.hottin@pf;asso.fr)

LE SAMEDI 14 JANVIER 2017 DE 14H À 17H

À la salle municipale Goulin, 6 rue de la neuvilette à Reims
(Merci de retourner le coupon réponse que vous avez reçu chez vous pour votre inscription)

LE SAMEDI 21 JANVIER 2017 DE 14H À 17H

À la maison des syndicats, salle n°1, 1 place de verdun
à Chalons en Champagne
(Merci de retourner le coupon réponse que vous avez reçu chez vous pour votre inscription)

COORDONNÉES DES STRUCTURES APF
MARNE ET ARDENNES

Délégation APF de la Marne
8 rue du 106è régiment d'infanterie
51100 Reims
Tél. : 03.26.09.07.11
@ : dd.51@apf.asso.fr
Site : http://apf51.blogs.apf.asso.fr

Délégation APF des Ardennes
55 avenue Léon Bourgeois BP 30514
08003 Charleville Mézières Cedex
Tél. : 03.24.33.00.41
@ : dd.08@apf.asso.fr
Site : http://apf08.blogs.apf.asso.fr

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale APF
245 rue Neufchâtel
51100 Reims
Tél. : 03.26.86.91.35
@ : savs.reims@apf.asso.fr

ESAT APF
4 rue Jacques Murgier
51100 Reims
Tél. : 03.26.84.81.91
@ : contact@esatapf-reims.com

Entreprise Adaptée APF
ZA Farman BP 186—42 avenue Hoche
51100 Reims
Tél. : 03 26 07 25 33
@ : apfproductionreims@wanadoo.fr